



ECUBLENS INFO 1 / 15

Commune d'Ecublens

ORGANISATION DE LA COMMUNE AU 1^{ER} JANVIER 2015

CONSEIL COMMUNAL

Syndic	VAUCHER Jean-Pierre Administration générale, personnel, finances, impôts, forêts	078 601 49 72 021 909 58 37
Vice-syndic	CONUS Claude Aménagement du territoire, bâtiments, constructions, épuration, eaux claires-usées	021 909 50 78 079 287 94 51
Conseillers	JUNGO Jean-Paul Santé, affaires sociales, chômage, déchetterie, ordures ménagères	021 905 60 48 078 801 81 71
	DEVELEY Florian Ecoles, CO, jeunesse, culture	021 909 06 56 079 944 02 25
	CONUS Jean-Marc Service du feu, routes, cimetière, protection civile, éclairage public	021 909 04 58 079 424 19 51

ADMINISTRATION COMMUNALE

Secrétaire	GRUJARD Anne-France administration@ecublens-fr.ch	021 909 54 91 079 126 68 72
Boursier	Poste actuellement vacant. Si questions : boursier@ecublens-fr.ch	078 601 49 72

EMPLOYES COMMUNAUX

Piqueurs	CAVIN André et Benoît	021 909 56 37
Concierge	MAILLARD Céline	
Préposé agriculture	CONUS Claude	021 909 50 78

AUTRES

Commandant du feu	DENERVAUD Eric	079 607 47 25
Commission scolaire	DEVELEY Florian	079 944 02 25

COORDONNEES ET ADRESSE DE LA COMMUNE

Administration communale	Route d'Eschiens 21, 1673 Ecublens
Téléphone et fax	021 909 54 91
E-mail Administration	administration@ecublens-fr.ch
E-mail Caisse communale	boursier@ecublens-fr.ch

SECRETARIAT COMMUNAL

Heures d'ouverture : **Chaque mardi de 14h00 à 17h30**
Chaque mercredi de 14h00 à 17h30

SITE INTERNET

Différentes informations communales figurent sur le site internet de la commune :
www.ecublens-fr.ch

RAMASSAGE DES DECHETS EN 2015

Durant l'année 2015, le ramassage des déchets ménagers s'effectuera tous les mardis, sans exception.

DECLARATIONS D'IMPÔT

Si vous avez besoin d'aide pour votre déclaration d'impôts 2014, Pro Senectute peut vous aider. Détails.

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

- Pour qui? Personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg
- Où ? Visites à domicile ou à l'administration communale de Châtel-St-Denis
- Quand? Du 26 janvier 2015 au 27 mars 2015
- Frais? Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous :



Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1
☎ 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8.30-11.30 / 13.30-16.30

BOIS DE FEU

Les personnes désirant acheter du bois de feu s'adresseront à la Corporation forestière Glâne-Farzin, via son site www.glane-farzin.ch.

M. Deschenaux Charles, (079 631 91 25), se tient également à votre disposition pour vous renseigner.



SITE INTERNET : WWW.CH.CH

CH.CH est un service de la Confédération, des cantons et des communes.

Ce site vous aide et vous donne des renseignements utiles dans les démarches administratives envers les autorités suisses, par exemple :

- Travail, droit du travail, prévoyance vieillesse, chômage
- Carte identité et passeport, acte d'origine, extraits de registre, permis de conduire
- Mariage, naturalisation, choix du nom
- Votations et élections
- Etc.



OBTENIR UN EXTRAIT DU REGISTRE DES POURSUITES

Il est possible de commander un extrait et de le payer via Internet sur le site www.fr.ch/commander, sans passer au guichet de l'Office des poursuites.

Le paiement se fait par carte de crédit, selon un système sécurisé. L'extrait vous est ensuite envoyé par courrier dans les 3 jours ouvrables.

Les Pass'Sports

Les Pass'Sports sont des livrets gratuits permettant de s'initier à des activités sportives et de mobilité douce.

Les Pass'Sports sont déclinés deux fois par année :

- Pass'Sport hiver: du 1^{er} novembre au 31 mars
- Pass'Sport été: du 1^{er} avril au 30 septembre

Les activités sont encadrées par les clubs ou par des accompagnateurs diplômés.

Où retirer votre Pass'Sport?

Vous pouvez retirer votre Pass'Sport auprès de votre commune, d'une Banque Cantonale de Fribourg en Glâne et Veveysse ou auprès des Offices du Tourisme de Romont et Châtel-Saint-Denis.

Il vous est également possible de l'imprimer directement au moyen du lien ci-dessous.

 [Pass'sport hiver 2014-2015](#)



FRI TAX +

Dès l'année 2015, les contribuables fribourgeois (personnes physiques) auront la possibilité de remplir leur déclaration d'impôts via un logiciel mis à disposition par le Service cantonal des contributions. Ils pourront ensuite l'envoyer de manière sécurisée directement par Internet et recevront en retour, toujours par Internet, une quittance.

Vous trouvez sur le site Internet www.fritax.ch une vidéo avec tous les renseignements utiles à ce sujet.



OBLIGATION DE COTISER A L'AVS

Vous avez entre 17 et 21 ans? Quelle que soit votre situation professionnelle, vous êtes tenu (e) de verser des cotisations AVS.

- Si vous avez un emploi, vous êtes en cours d'apprentissage ou vous bénéficiez d'indemnités de chômage : vous êtes tenu (e) de verser des cotisations AVS, prélevées directement sur votre salaire, dès le 1^{er} janvier qui suit votre 17^{ème} anniversaire.
- Si vous êtes sans activité lucrative, à l'AI ou au bénéfice d'indemnités journalières de l'assurance maladie : vous devez verser des cotisations AVS dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire.
- Si vous étudiez : vous êtes tenu (e) de verser des cotisations AVS dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire. Si vous exercez en même temps une activité lucrative, vous devez alors verser des cotisations AVS dès le 1^{er} janvier qui suit votre 17^{ème} anniversaire.
- Le non-versement de ces cotisations entraîne le paiement rétroactif de celles-ci accompagnées d'intérêts moratoires

Pour plus d'informations et afin d'obtenir les documents nécessaires à votre affiliation auprès de la caisse AVS d'Ecublens, contactez le 078 601 49 72.

FORUM DES METIERS START!

Du 3 au 8 février prochain, la cinquième édition du Forum des métiers START! se déroulera à Forum Fribourg. Cette manifestation d'intérêt public est une exposition qui présente aux jeunes de manière dynamique plus de 220 métiers et voies de formation. 26'000 visiteurs sont attendus durant les 6 jours d'exposition **dont près de 8'000 écoliers et écolières de 7ème et 8ème année de scolarité.**

Un programme de visite est spécialement mis en place pour les enfants de scolarité primaire. L'entrée est gratuite. Une documentation est disponible en français, allemand, albanais, truc, portugais et anglais sur le web depuis le site suivant : <http://www.start-fr.ch>.

En ce début d'année, le conseil communal et son administration souhaitent à toute la population une bonne et heureuse année 2015.